

À PROPOS DE CIL, III, 6157 ET 7566

Le CIL, III, *pars posterior* (paru en 1873), reproduit à la page 999, sous le n° 6157, une inscription funéraire plutôt banale. Publiée, comme de coutume, en caractères d'imprimerie et sans transcription — celle-ci ayant été manifestement jugée superflue — elle est cependant accompagnée de deux brèves explications, empruntées, nous dit-on, au premier éditeur du texte, le pionnier bien connu des études relatives à la Dobrogea dans l'antiquité, Ernest Desjardins¹. La première explication concerne les conditions ayant présidé à la découverte du monument, faite à Constanța « dans le mur extérieur du magasin de Christo Economo », comme l'a précisé l'épigraphiste français lui-même. Quant à la seconde explication, accompagnée d'un dessin, relative au « buste d'un homme, portant, sur l'épaule droite, un *signum* », il n'y a pas de doute qu'elle intéresse le relief du registre supérieur du monument en question. L'inscription elle-même, qui présente quelques abréviations et ligatures usuelles, n'offre aucune difficulté. En voici le texte selon notre transcription : *D(is) M(anibus) T(ito) Flavio Martiali et Ulpiae Valen(tinae) T(itus) Fl(avius) Mansuetus parentib(us) posuit.*

L'édition princeps de Desjardins — supérieure, à certains égards, disons-le en passant — à celle du CIL — nous procure encore, en dehors d'un bon facsimilé du monument (fig.1), quelques détails indispensables, comme, par exemple, les dimensions², qui font systématiquement défaut du savant travail de l'Académie de Berlin ; du moins jusqu'au volume XVI (diplômes militaires), paru en 1936, où l'on a remédié à certaines de ces imperfections (les dimensions en l'occurrence), amélioration qu'il faut espérer de la voir généralisée, avec tant d'autres encore, dans la nouvelle édition en préparation du CIL. Jusque-là, nous devons être reconnaissants au savant français pour les détails notés par lui et surtout pour son excellent fac-similé, même si, comme nous allons le montrer, les deux parties n'appartiennent pas à un seul et même monument³. Quoi qu'il

¹ E. Desjardins, *Sur quelques inscriptions inédites de Valachie et de Bulgarie (Provinces de Dacie, de Mésie et de Scythie). Lettre à M. Henzen*, dans « *Annali dell'Istituto di corrispondenza archeologica. Annales de l'Institut de correspondance archéologique* », Rome-Paris-Berlin, t. IV, 1868, p. 99–101, n° 108 (dessin p. 100).

² Malheureusement la hauteur (1^m40) et la largeur (0^m70) seulement, sans précision de l'épaisseur et, surtout, sans la dimension des caractères

épigraphiques. Notons encore à ce propos une petite erreur du CIL, où le sigle M, de la première ligne, est donné comme conservé en entier, ce qui ne correspond pas à la réalité, comme le prouve la confrontation du dessin de Desjardins avec la pierre elle-même.

³ Enregistrées au Musée National des Antiquités de l'Institut d'Archéologie sous L. 76, avec une courte description et l'indication des dimensions (hauteur 1^m18, largeur 0^m70, épaisseur 0^m30, hauteur des lettres 0^m065–0^m075), et sous L. 657 (0^m46 × 0^m62 × 0^m20).

en soit, lors de la démolition de l'édifice, à une date qui nous échappe, deux tronçons se sont séparés, chaque partie ayant dorénavant son propre sort, si l'on peut dire ainsi (fig. 2 et 3). Mais jusqu'ici, rien de bien particulier, ni même, peut-être, le fait que notre inscription n'a pas attiré, à ce que nous sachions, l'attention des chercheurs⁴, étant donné



Fig. 1

qu'elle a souffert, à tous les points de vue, de la concurrence de ses sœurs plus heureuses, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin, du moins pour certaines d'entre elles. Nous-mêmes, nous nous serions contenté peut-être de l'enregistrer avec un bref commentaire, dans une étude que nous préparons, si notre attention n'avait pas été attirée, auparavant, par la ressemblance frappante qui existe entre cette inscription et une autre, également de Tomis, à savoir celle publiée, en 1902, dans le Supplément I au CIL, III, p. 1363, n° 7566

On y trouve d'après Markopoulos, Μουσείον και βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελικῆς Σχολῆς ἐν Σμύρνῃ, 1884-1885, 5, p. 43 υἱ', l'indication suivante: «trouvée à Constanța, sur une plaque de marbre encastrée dans le magasin de la rue Marc-Aurèle de Mr. Economou». «Küstendsche rep. Ἐπὶ μαρμάρου ἐντετοιχισμένου ἐπὶ τῆς κατὰ τὴν ὁδὸν Μάρκου Αὐρηλίου ἀποθήκης τοῦ κ[υρίου] Οἰκονόμου». Le texte proprement dit de l'inscription, reproduit également en lettres d'imprimerie, sans transcription, mais avec l'indication de quelques variantes de lecture (pas toujours heureuses, d'ailleurs) du texte fourni par Markopoulos et sur lesquelles nous reviendrons plus bas, se laisse transcrire de la façon suivante: D (is) M(anibus) T(ito) Flavio Martiano et Ulpiae Valentinae fl. Flavia suis parentib(us) posuit⁵.

A notre grand regret, nous ne disposons pas en l'occurrence de la

revue à laquelle les éditeurs du CIL ont emprunté la dite inscription. Aussi ne pouvons-nous pas contrôler la forme exacte de l'édition de Markopoulos: simple transcription ou, semble-t-il, transposition en caractère d'imprimerie, moins vraisemblablement en dessin. C'est pourquoi

⁴ A notre connaissance, elle n'est mentionnée ni par V. Pârvan dans ses nombreux travaux, ni par R. Vulpe, *Histoire ancienne de la Dobroudja*, 1938, ni tout dernièrement par T. D. Zlatkovskaia,

Meziia v. I-II vekah našei eri, Moscou, 1951.

⁵ Chez Markopoulos, *loc. cit.*, 1. 4 H; 1. 5, VPIAE; 1. 7, au début T au lieu de FL; 1. 8, PARENTB.

nous nous voyons dans l'obligation de reproduire le texte paru dans le CIL (fig. 4), pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre.

Mais même dans ces conditions, il n'est guère difficile de se rendre compte — et il est étonnant que la sagacité des éditeurs ait été mise en défaut — qu'il s'agit dans l'un et dans l'autre cas, comme nous espérons réussir à le prouver, d'une seule et même inscription, publiée, il faut l'avouer, dans des conditions d'exactitude bien différentes dans les deux cas. Le fait est d'autant plus surprenant que les auteurs du Corpus, ayant l'occasion de se rapporter une fois de plus⁶ à l'inscription publiée antérieurement⁷, ne se contentent pas seulement de quelques indications supplémentaires — à savoir que le monument se trouve au Musée de Bucarest et que l'ancienne lecture a été confirmée par sa confrontation avec la pierre elle-même — mais ils font aussi l'observation exacte que le relief, qui appartient à une autre pierre, a été mis à tort, par Desjardins, en rapport avec l'inscription: « *Anaglyphum, quod est alterius lapidis, male coniuxit cum inscriptione Desjardins* ».

Il convient de remarquer tout d'abord que les informations concernant les conditions dans lesquelles fut trouvé le monument sont, en dépit des différences d'énonciation et même des contradictions apparentes, identiques, dans les deux cas. Même Economou, propriétaire d'un bâtiment appelé, dans un cas comme dans l'autre, magasin. Même mention du fait, que l'inscription (autrement dit le monument) «est encadrée» (Desjardins), *ἐντετοιχίσμενον* (Markopoulos). Que l'éditeur de Smyrne fournisse un détail supplémentaire — le magasin situé rue Marc-Aurèle et surtout l'indication, qui ne correspond ni à celle de Desjardins, ni tout à fait à la réalité — que le monument était en marbre — voilà qui n'est pas difficile à expliquer pour quiconque est familiarisé avec de pareilles choses, et ne vaut pas la peine qu'on insiste. De même, nous ne voyons pas, non plus, un argument contre l'identification des deux textes dans l'absence — dans le Corpus et, peut-être aussi dans l'édition de Markopoulos, ce que nous ignorons —



Fig. 2

⁶ CIL, suppl. I, p. 1358.

⁷ *Ibidem*, p. 999, n° 6157.

de toute référence au relief dont il est question chez Desjardins et, comme on l'a montré, dans la reproduction qu'en donne le *Corpus*. Cela — est-il bien besoin de le dire? — ne serait-ce qu'à cause du fait que l'absence de ce relief du monument conservé aujourd'hui au Musée National des Antiquités, n'a incité et n'incite personne à révoquer en doute son identité avec la partie correspondante de celui publié par Desjardins.

Non seulement les conditions de la découverte, mais aussi, chose bien plus importante la texte même des deux «variantes» — qui passent pour être deux inscriptions différentes — prouvent, nonobstant les apparences, que l'inscription n° 6157 du CIL, III est la même que celle



Fig. 3

qui porte le n° 7566. En premier lieu, on est frappé par la disposition des mots de chaque ligne identique jusque dans les plus petits détails, dans les deux «variantes». De même, on ne saurait parler d'une simple coïncidence — et, soit-il dit en passant, il y a un peu trop de coïncidences! — pour expliquer le fait que le sigle M de la ligne 1 est endommagé dans les deux transcriptions, ainsi que la présence des mêmes ligatures⁸ et abréviations à la dernière ligne.

Certes, il demeure toute une série de différences entre les deux «variantes», dont certaines sont même, du moins à première vue, assez notables, ce qui est expliquable, sans justifier par là leur publication comme deux inscriptions distinctes. Nous nous référons en premier lieu à des lectures comme *Martiano*, res. *Martiali* (ligne 3), *fl. Flavia suis*, au lieu de *T. Fl(avius) Mansuetus* à la ligne 7, pour ne plus citer la ligature VL d'*Ulpiae* (ligne 5), qui n'apparaît que dans la «variante» Markopoulos = CIL, III, 7566. Une comparaison plus attentive des deux lectures et, surtout, leur confrontation avec l'original, montre toutefois, jusqu'à l'évidence, que les divergences sont artificielles et dues à des fautes de lecture, imputables à Markopoulos. Bien plus, si l'on fait entrer en ligne de compte l'état de conservation de la pierre, et notamment les conditions particulières dans lesquelles l'éditeur en question a pu en prendre copie, on saisit l'explication — si l'on peut dire ainsi — de ces lectures erronées.

Pour nous il ne fait par conséquent pas l'ombre d'un doute qu'à la fin de la ligne 3, là où il y avait en réalité deux lettres — LI — Markopoulos a pu lire, par distraction, une seule lettre — un N selon lui — ce qui l'a entraîné, par la suite, à restituer un O et à lire

⁸ Dans le cas de la «variante» de Markopoulos, avec la restitution de CIL, III, 7566.

Martiano au lieu de *Martiali*. La soi-disante ligature VL, du reste supposée par le CIL, car elle manque dans la copie de Markopoulos⁹ est, précisément pour cela, encore trop aisée à expliquer pour que cela vaille la peine d'insister.

D'une explication un peu plus difficile s'avère la différence de lecture de la ligne 7. La voici: *T. Fl (avius) Mansuetus*, chez Desjardins = CIL, III, 6157 et la pierre du Musée Natio-

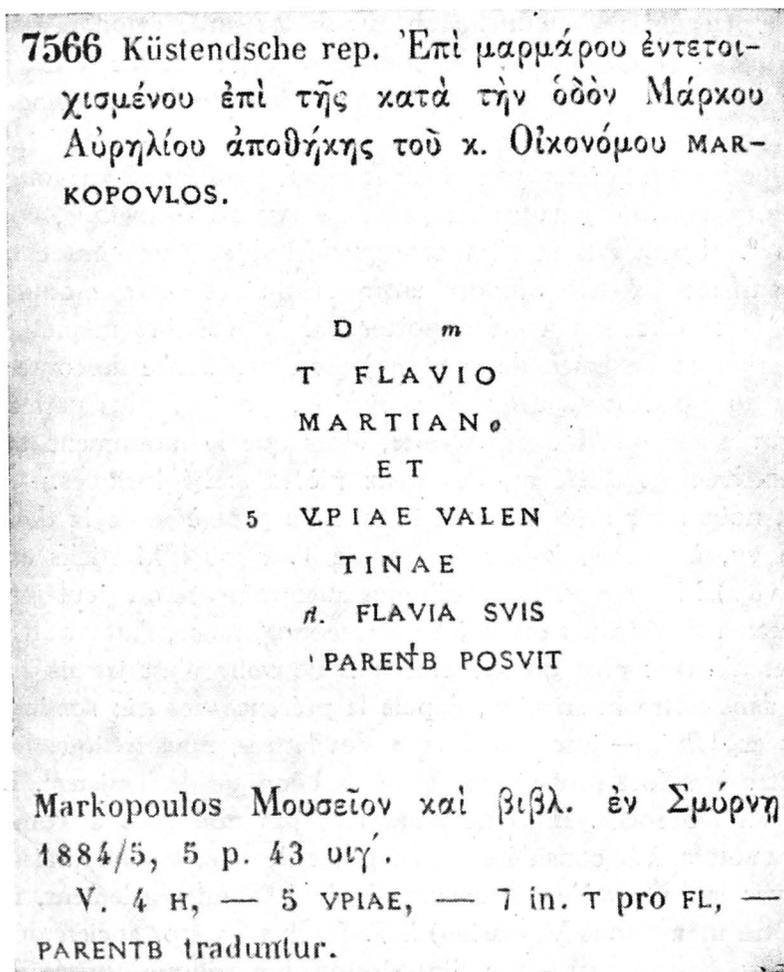


Fig. 4.

nal des Antiquités, inv. L. 76; *Fl. Flavia suis* chez Markopoulos = CIL, III, 7566. Mais là encore, la difficulté n'est qu'apparente. Nous ne parlons plus de la forme *fl. Flavia*, tout à fait insolite, de cette dernière « variante », correction proposée d'ailleurs par les éditeurs du CIL, puisque, de leur propre aveu, on trouve chez Markopoulos, au commencement de la dite ligne, un T et non pas Fl. Mais quelque invraisemblable que cela puisse sembler, la lecture même de *Flavia suis* s'avère, à un examen plus attentif des deux « variantes », comme étant une inadvertance de plus de Markopoulos, dont l'œil mal habile, il est vrai dans les conditions mentionnées plus haut, a laissé échapper les particularités graphiques de la ligne en question — ligature A et N, ligature V et E, sans compter le V de la syllabe finale, beaucoup plus petit que les autres lettres.

Arrivé au terme de ces considérations et tenant compte:

1) des conditions de découverte, identiques, malgré les apparentes divergences de détails, dans la façon de les formuler; 2) de la disposition des mots de chaque ligne; et enfin

⁹ Cf. les explications du CIL, III, *loc. cit.*

3) du fait que les différences des textes ne sont qu'apparentes et dues, dans le cas de l'une des « variantes », à des fautes de lecture, nous sommes, croyons-nous, en droit de conclure (malgré notre vif regret d'enregistrer une inscription de moins à Tomis, ce dont nous console la satisfaction d'avoir obtenu une précision de plus) que les deux monuments épigraphiques — du CIL, III, 6157 et 7566 — représentent, en réalité, une seule et même inscription.

Nous pourrions clôre la présente note dont le but a été ainsi atteint. Mais peut-être est-il bon d'insister, en guise de conclusion, du moins utile sinon nécessaire, sur quelques unes des multiples questions que soulève le monument épigraphique qui a retenu notre attention, même si le plus souvent nous nous bornerons à énoncer le problème, selon l'état actuel de nos connaissances.

Il va de soi que nous n'insisterons pas sur le relief, mentionné au cours de notre exposé, en dépit de ses accessoires intéressantes du point de vue archéologique, comme a eu soin de le noter Desjardins¹⁰. Il peut former n'importe quand l'objet d'une étude indépendante, étant donné l'absence manifeste de tout rapport entre celui-ci et notre monument épigraphique. Comme on l'a vu, la rectification a été apportée par les éditeurs mêmes du CIL et elle est vérifiée (comme le montre l'examen de la pierre) par l'inexistence de toute trace de brisure à la partie supérieure du monument portant l'inscription, pour ne plus parler du matériel utilisé (l'inscription est gravée sur un bloc de calcaire, alors que le monument sculpté est en marbre) et du style, entièrement différent, des deux pièces archéologiques.

En revanche, nous nous arrêterons un instant au problème de la date de notre inscription, posée, on l'a vu, à Tomis, à la mémoire de T. Flavius Martialis et d'Ulpia Valentina par leur fils T. Fl(avius) Mansuetus. Jugée d'importance mineure ou peut-être comme n'offrant aucune difficulté, cette question n'a retenu, à notre connaissance, l'attention d'aucun chercheur. Quoiqu'il en soit et d'autant plus qu'une précision nouvelle n'est jamais superflue, nous soulignerons que tout dans notre inscription, depuis la présence des *tria nomina* et celle des deux gentilices — Flavius et Ulpia — jusqu'au ductus des lettres, nous indique les premières années du II^e siècle de notre ère, fort probablement même l'époque de Trajan¹¹. Les pièces de comparaison abondent en Dobrogea. Elles ne manquent pas non plus à Tomis. Particulièrement instructive est, entre autres, à la considérer de ce point de vue, la comparaison de notre monument d'une part avec la belle stèle de marbre élevée à Tomis également, mais à une époque plus reculée (peut-être même sous Vespasien) à T. Flavius Capito, ancien décurion de l'« ala » des Pannoniens¹², et, d'autre part, avec l'inscription honorifique, posée à Tomis elle aussi fort probablement, pour C. Roscius Murena Caelius Pompeius Falco, qui fut, aussi, gouverneur de la Mésie inférieure (116—117), puis de la Bretagne (117—122) et que l'on peut dater vers 117—122 de notre ère¹³.

En ce qui concerne le personnage principal de notre inscription — T. Flavius Martialis — il n'est pas exclu qu'il fût le fils ou le petit-fils de l'un des nombreux Flavii dont pullule la Dobrogea, à supposer qu'il ne s'agisse pas du petit-fils de ce T. Flavius Capito dont nous venons de faire mention et à qui son fils T. Flavius Castus éleva un monument « dans le territoire rural de la ville de Tomis » — comme le fait remarquer V. Pârvan¹⁴, bien que le monument en question ait été retrouvé, par une suite de circonstances qui nous échappent, également à Constanța. Certes, du moment que la filiation n'est pas mentionnées sur la pierre, il est possible que notre Flavius ait été le premier citoyen romain de sa lignée, privilège obtenu comme de juste, après

¹⁰ Loc. cit., p. 99.

¹¹ Cette dernière considération, de même que la première, du reste, nous interdit de songer à la nouvelle série de Flavii qu'a connue l'empire sous la seconde dynastie flavienne.

¹² CIL, III, p. 2328⁹², n° 14. 453 = Musée

National des Antiquités de Bucarest, inventaire L. 1537.

¹³ D. Tudor, SCIV, II, 2, 1951, p. 159 et suiv. = Musée de Vasile Roaită (naguère Carmen Sylva), n° 6 de l'inventaire.

¹⁴ Vasile Pârvan, *Începuturile vieții romane la gurile Dunării*, 1923, p. 95.

l'accomplissement dans des conditions honorables (*honesta missio*) du service militaire. Mais dans un cas comme dans l'autre, que ce fût en tant qu'héritier de quelque Flavius plus ancien, par exemple de T. Flavius Capito, qui avait obtenu, après sa libération, son lopin de terre ici, près de Constanța¹⁵, où en qualité de propriétaire de fraîche date, T. Flavius Martialis se sera constitué (cela va de soi, au détriment des autochtones daces) un *praedium* respectable, avec sa *villa*. C'est ce que fit, à peu près vers la même date, M. Ulpius Longinus, ancien décurion, puis membre de la boulé de Tomis, lequel, étant encore en vie, prépara pour lui et son épouse Ulpia Aquilina, son propre tombeau sur sa propriété — *ex dec(urione) vet(erano), bul(euta) Tomitan(orum), se vivo sibi et Ulpiae Aquilinae coniugi suae memoriam fecit in praedio suo*¹⁶. Si T. Flavius Martialis, à l'instar, d'ailleurs, de T. Flavius Capito ou de M. Ulpius Longinus, exploita directement sa terre, c'est ce que l'on ignore. A en juger d'après l'endroit où ont été découverts les monuments et à supposer qu'on ne les aura pas apportés à Constanța, nous inclinerions plutôt à répondre négativement, du moins en ce qui concerne les deux premiers. Dans ce cas, T. Flavius Martialis aura utilisé les services d'un intendant — *actor* ou *villicus* (*πραγματευτής*), tout comme fit, en territoire tomitain également, le primipile *Iulius Fronto*, dont l'intendant (*πραγματευτής*) Castresios, d'origine, sinon de condition, certainement servile, s'offrait le luxe de se faire faire pour lui et pour sa femme un sarcophage imposant¹⁷. Et cela, évidemment, aux dépens des producteurs directs, esclaves ou paysans plus ou moins libres, exploités sans pitié¹⁸.

Il n'est pas aisé de préciser, dans l'état de nos recherches, l'endroit où se trouvait la terre de T. Flavius Martialis, tout comme du reste celles de tant d'autres propriétaires fonciers du territoire de Tomis. Seules des fouilles systématiques de ce territoire permettront de découvrir, à défaut de l'aspect d'un *praedium* et de sa *villa* appartenant à tel ou tel propriétaire connu des monuments épigraphiques, du moins le mode général d'organisation de pareille exploitation rurale.

IORGU STOIAN

¹⁵ *Ibidem*, p. 96.

¹⁶ CIL, III, p. 145, n° 770.

¹⁷ AEM, VI, 1882, p. 27, n° 54.

¹⁸ Pour toutes ces questions — bien qu'elles soient insuffisamment étudiées — consulter notamment V. Pârvan, *Cetatea Tropaeum*, 1911, p. 15 et suiv.; *Începuturile vieții romane la gurile Dunării*, 1923, *passim*; etc; M. Rostowzew, *Storia economica e*

sociale dell'Impero romano, Firenze, 1933, p. 286 — 288; R. Vulpe, *Histoire ancienne de la Dobroudja*, 1938, p. 179 sq.; T. D. Zlatovskaia, *op. cit.*, p. 84 — 99; Gh. Ștefan, *Contribuții arheologice la cunoașterea Dacilor din Dobrogea de Nord*, «*Studii și referate privind istoria României*», I, 1954, p. 32 — 34; I. I. Russu, *Un litigiu de hotărnicie din Scythia Minor*, SCIV, VI, 1 — 2, 1955, p. 75 et suiv.